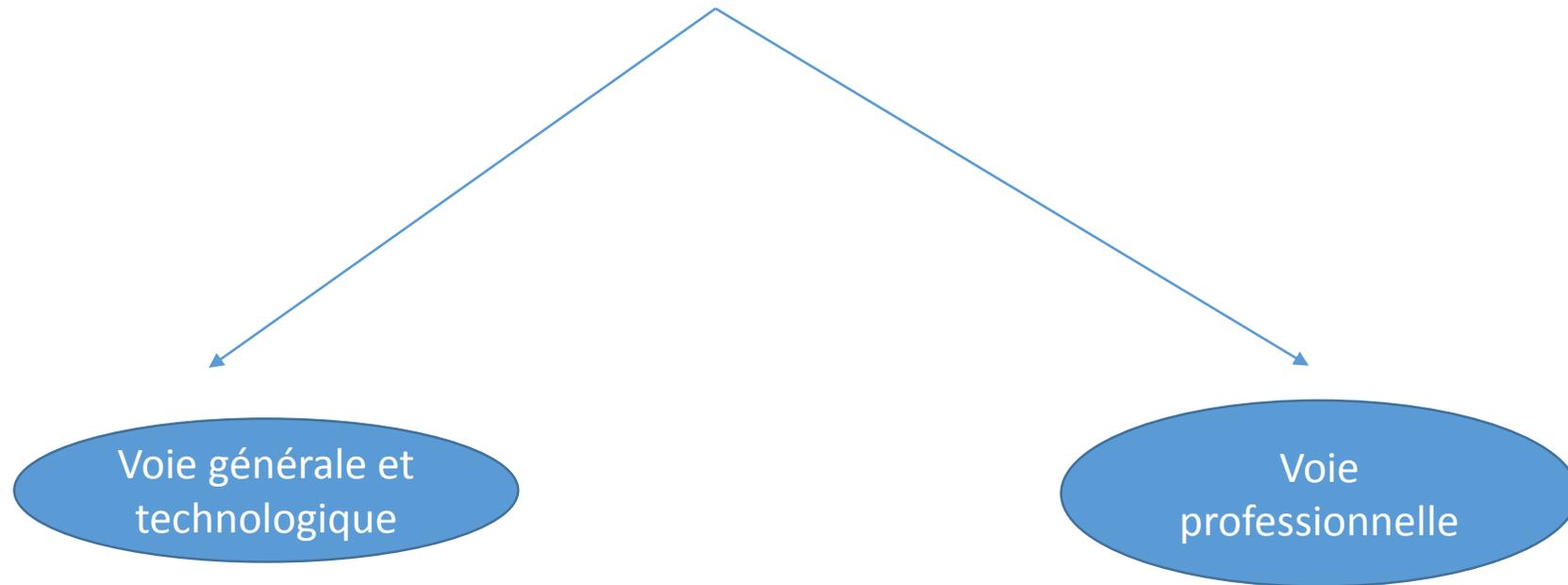
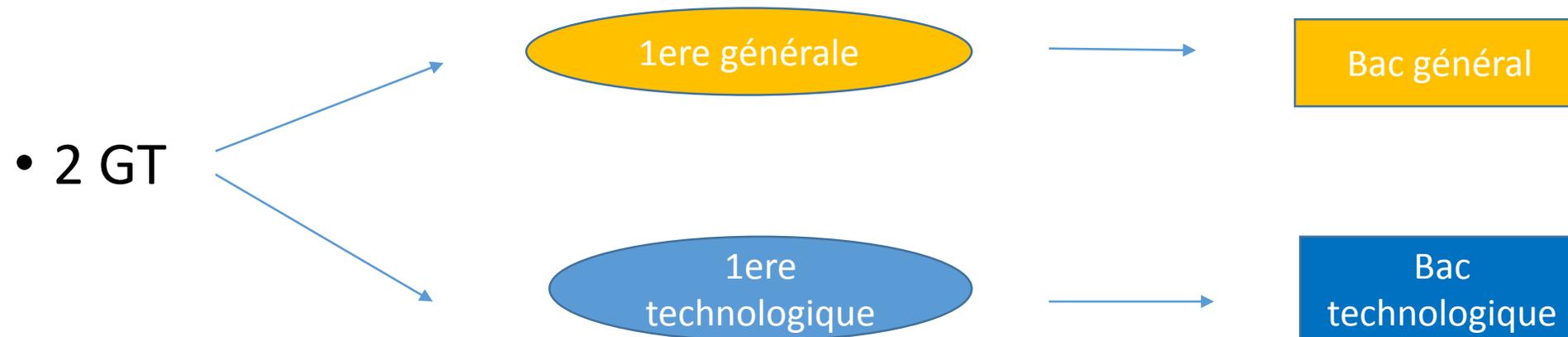


Après la classe de 3^{ème}



Voie générale et technologique



En principe poursuite d'études dans le supérieur

Voie professionnelle

- Bac pro en 3 ans
- CAP en 2 ans

En principe : marché du travail mais ... poursuite d'études de plus en plus fréquente

Voie professionnelle

- Dans un lycée professionnel
- En apprentissage (entreprise + CFA)

Les étapes de l'orientation

- Conseil de classe du 2^{ème} trimestre : vœu (ou vœux) provisoire(s)
- Conseil de classe du 3^{ème} trimestre : choix définitif



Ne pas ne confondre orientation et
affection

Affectation

- Pour les enfants domiciliés sur les communes du collège Giono (Le Beausset, Evenos et Signes), le lycée de ***secteur est le lycée Langevin***
- Pas de secteur pour les lycées professionnels

Les enseignements d'exploration

- Le premier obligatoire pour tous : SES
- Un 2^{ème} au choix :
 - Ouvert à tous
 - sélectifs

Enseignements non sélectifs

- MPS (méthode et pratique scientifique)
- LS (littérature et société)

Enseignements sélectifs

- SI (sciences de l'ingénieur)
- Cinéma
- CIT (création et innovation technologique)
- ICN (informatique et création numérique)
- Biotechnologie
- SL (sciences de laboratoire)

L'affectation « sélective »

Ces règles s'appliquent pour :

- ❖ l'entrée en voie professionnelle (1^{ère} année de CAP ou 2nd pro) quelle que soit la section demandée
- ❖ l'entrée en 2GT pour les EE sélectifs

Deux types de données prises en compte

- Le degré de maîtrise des 8 compétences du socle commun
- Les résultats de l'ensemble de l'année de 3^{ème}

Compétence du socle

- Même évaluation que pour le DNB : de 10 à 50 points selon le degré de maîtrise

Résultats de 3^{ème}

Ils sont transformés en points, pour chacun des 7 champs disciplinaires, selon le barème suivant :

- $0 < \text{note} \leq 5 = 3$ points
- $5 < \text{note} \leq 10 = 8$ points
- $10 < \text{note} \leq 15 = 13$ points
- $\text{Note} \geq 15 = 16$ points

Soit un maximum de 112 points

Au final :

La somme des points des compétences du socle et des résultats de l'année permettra de classer et de départager les candidats qui postulent pour un enseignement ou une section sélective